

VALDIS DOMBROVSKIS
Vice-président de la Commission européenne

PIERRE MOSCOVICI
Membre de la Commission européenne

Bruxelles, le 22 octobre 2019

Monsieur le Ministre,

Nous vous remercions pour l'envoi du projet de plan budgétaire français pour 2020, que nous avons reçu le 15 octobre. Conformément aux dispositions de l'article 7 du règlement (UE) n° 473/2013, nous souhaitons vous demander des précisions sur le respect de l'effort budgétaire prévu par la France en 2020 au regard des exigences du bras préventif du pacte de stabilité et de croissance.

Le projet de plan budgétaire prévoit un effort structurel de 0,0 % du PIB en valeur nominale. Cette absence d'effort est confirmée après recalcul par les services de la Commission européenne, conformément à la méthodologie commune pour le calcul de la croissance potentielle. Cet effort est en-deçà de l'amélioration structurelle requise de 0.6 % du PIB. Le taux de croissance nominale des dépenses primaires nettes serait de 2,6 %, supérieur à la hausse maximale recommandée de 1,2 %. Ces éléments n'apparaissent pas conformes aux obligations de politiques budgétaires indiquées dans la recommandation du Conseil du 9 juillet 2019, dans la mesure où ils pointent un risque d'écart significatif par rapport à l'effort budgétaire requis en 2020 et pour les années 2019 et 2020 dans leur ensemble. Le projet de plan budgétaire français ne respecterait pas non plus le rythme de référence de réduction de la dette en 2020.

Nous souhaiterions donc recevoir de plus amples informations sur l'effort structurel et l'évolution des dépenses envisagés dans le plan budgétaire pour 2020. Ces informations nous permettront de déterminer s'il existe un risque de déviation significative par rapport à l'ajustement budgétaire recommandé pour l'année 2020, et pour les années 2019 et 2020 prises dans leur ensemble.

./..

*Mr Bruno LE MAIRE
Ministre de l'économie
139, rue de Bercy
TELEDOC 151
FR-75572 PARIS cedex 12*

Dans l'esprit des discussions sur la situation économique et la politique budgétaire de la zone euro lors de la réunion de l'Eurogroupe du 9 octobre 2019, la Commission européenne souhaite poursuivre un dialogue constructif avec la France afin de pouvoir finaliser son évaluation. Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous faire part de vos observations d'ici au 23 octobre 2019, afin de nous permettre d'affiner notre compréhension des choix budgétaires faits par la France et de nourrir nos analyses.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Valdis Dombrovskis



Pierre Moscovici